

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEMBRANE PVC FLAGON

Version:90b

Date de révision:20/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: MEMBRANE PVC FLAGON
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Étanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121
F-67025 STRASBOURG CEDEX
France
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01
Courriel: mkulnicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
NUMERO D'URGENCE : + 44 (0)1 235 239 670

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Contient: • trioxyde de diantimoine; trioxyde d'antimoine
2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 3. Phrase(s) S: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 5. Dangers principaux: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
2. 6. Autres dangers: Aucune sous utilisation normale.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: PVC Membrane (article)
Producteur d'un article
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- trioxyde de diantimoine; trioxyde d'antimoine
 - N° Id: 051-005-00-X - N° CE: 215-175-0 - N° CAS: 1309-64-4
 - Conc. (% pds) : 1 < C ≤ 5
 - R-S : Classification: • Carc. Cat. 3; R 40 •
 - SGH : SGH08 - Canc. 2 - Danger pour la santé - Attention - H351

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
4. 1. 5. Ingestion: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEMBRANE PVC FLAGON

Version:90b

Date de révision:20/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|---|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Aucune sous utilisation normale. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Aucune sous utilisation normale. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Aucune sous utilisation normale. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Aucune sous utilisation normale. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Peut provoquer des brûlures. Lors de la mise en oeuvre du fait de l'échauffement de la membrane |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|--|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Non applicable.
PVC Membrane => solide |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | PVC Membrane => solide |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Non applicable. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Aucune. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Observer les réglementations de la protection du travail. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Article R 231-72 du Code du travail dispose que les travailleurs ne peuvent être admis à porter des charges supérieures à 55 kg. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Formation du personnel utilisateur aux gestes et postures
Utilisation d'appareils annexes de levage. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. |
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Membrane PVC Flagon translucide : Protéger du rayonnement solaire. Protéger de l'humidité. |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage: | Conserver à l'écart de la chaleur. |
| 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Étanchéité |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|----------------------------------|---|
| 8. 1. Paramètres de contrôle: | |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | • trioxyde de diantimoine; trioxyde d'antimoine : VME mg/m ³ = 0,5 |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEMBRANE PVC FLAGON

Version:90b

Date de révision:20/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

8. 2. Contrôles de l'exposition:

- | | |
|--|--|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Éviter également l'inhalation de poussières, particules et fumées lors du traitement de surfaces revêtues de cette préparation par sablage à sec ou par opération à chaud (soudure, brasage, coupage..). |
| 8. 2. 2. Protection des mains: | Lors de la mise en oeuvre : gants de protection contre la chaleur |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | vêtement de protection |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | aucune |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|-----------------------|
| 9. 1. 1. Aspect: | solide |
| 9. 1. 2. Couleur: | selon nuancier |
| 9. 1. 3. Odeur: | insignifiante |
| 9. 1. 4. PH: | Non déterminé. |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | Non applicable. |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | Non applicable. |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 1,2 g/cm ³ |
| 9. 1. 9. Viscosité: | Non déterminé. |

9. 2. Autres informations:

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | Non déterminé. |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | Non déterminé. |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | Non déterminé. |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|---|
| 10. 1. Réactivité: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | Lors d'un incendie, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, de même que du cyanure d'hydrogène. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Aucune sous utilisation normale. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Aucune sous utilisation normale. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Aucune sous utilisation normale. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Aucune sous utilisation normale. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEMBRANE PVC FLAGON

Version:90b

Date de révision:20/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Non déterminé.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non applicable.
12. 4. Mobilité dans le sol:	solide
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPVB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucune sous utilisation normale.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.
13. 2. Emballages contaminés:	Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non applicable.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses Producteur d'un article
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
16. 3. 1. Date de la première édition:	08/04/2010
16. 3. 2. Date de la révision précédente:	08/04/2010
16. 3. 3. Date de révision:	20/09/2013
16. 3. 4. Version:	90b
16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:	1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEMBRANE PVC FLAGON

Version:90b

Date de révision:20/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

16. 4. Réalisé par:

SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr